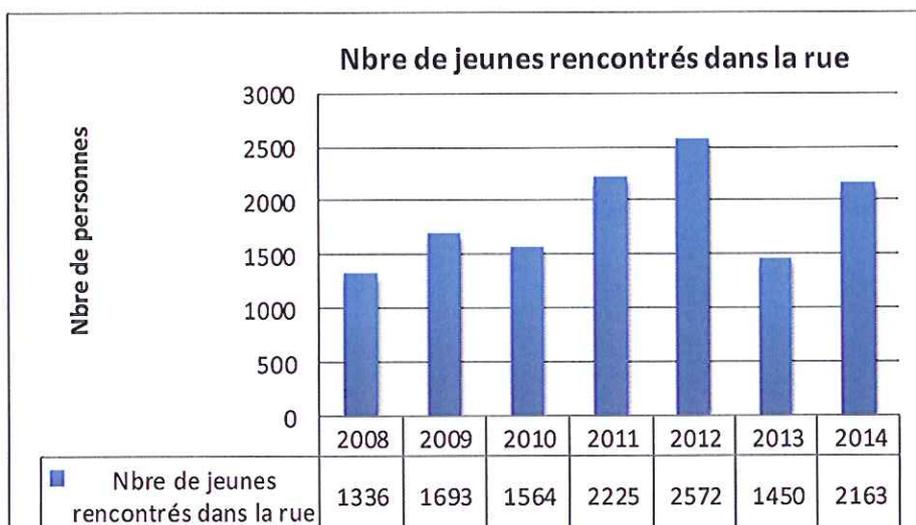


Statistiques :

Les TSHM ont rencontré durant l'année 2014 un total de 2'163 jeunes par le biais de la permanence de rue. Les TSHM ont effectué un total de 117 permanences, ce qui représente plus de 3 soirs par semaine de présence dans la rue. Ils ont rencontré en moyenne 18 jeunes par permanence et relèvent une présence de genre très marquée avec plus de 85% d'hommes².



Ces rencontres avec les jeunes se définissent et prennent la forme d'aide telle que des informations-conseils, des soutiens, des orientations et des prémices d'accompagnements socio-éducatifs individuels. De plus, les TSHM sensibilisent la jeunesse à un comportement citoyen dans l'occupation de l'espace public, comme le littering, les règles de bon voisinage et les codes en vigueur dans la société. In fine, l'aspect préventif quant à la consommation de produits légaux et illégaux occupe une bonne partie du travail des TSHM.

Les endroits fréquentés par la majorité des jeunes rencontrés sont principalement l'école enfantine à la rue Aliénor, le parc à la route d'Arruffens, le Bicubic (terrain synthétique et de basketball) et le Cycle d'Orientation de la Glâne. Ce dernier a été investi de manière récurrente jusqu'aux vacances de Pâques, puis totalement déserté suite à un acte de vandalisme qui a conduit à la déposition d'une plainte pénale par le CO.

Grâce à la collaboration avec les responsables de l'activité taekwondo, instaurée par le biais d'une convention tripartite, la police a pu interpeler les jeunes ayant commis cette infraction. Après un désinvestissement en 2013 de certains lieux tels que la gare et sa salle d'attente ainsi que les surfaces commerciales types Migros et Coop, les TSHM ont pu observer une tendance inversée durant 2014. En effet, la gare et ses différentes salles d'attente ont été réinvesties par les jeunes à l'arrivée de l'automne. A la recherche d'espaces abrités et chauffés, ces derniers ont également investi la Migros et la Coop notamment lors de la pause de midi et en fin d'après-midi – début de soirée. Il ressort, des échanges réguliers avec les TSHM, que ces jeunes recherchent un endroit fermé pour pouvoir simplement se rencontrer. Ces constats émanant du terrain ont été remontés auprès du Groupe Qualité de vie en Glâne et ont conduit notamment à la création d'une action communautaire en partenariat avec les membres du réseau.

Le bilan 2014 met en lumière la relation de confiance, l'acceptation et la reconnaissance que ces jeunes accordent à l'équipe des TSHM de Romont. Après sept années de présence dans la rue, ces derniers constatent en effet que la majorité des jeunes rencontrés dans les espaces précités connaissent et profitent

² Pourcentage approximatif.

des prestations offertes sur le chef-lieu de la Glâne. Dès lors, en présumant que l'espace public n'attire pas tous les jeunes en difficulté et encore moins la gente féminine, les TSHM envisagent de présenter les prestations de l'antenne Rue & Réalisations Romont aux élèves du CO notamment afin de visibiliser leur travail à des jeunes qui pourraient en avoir besoin.

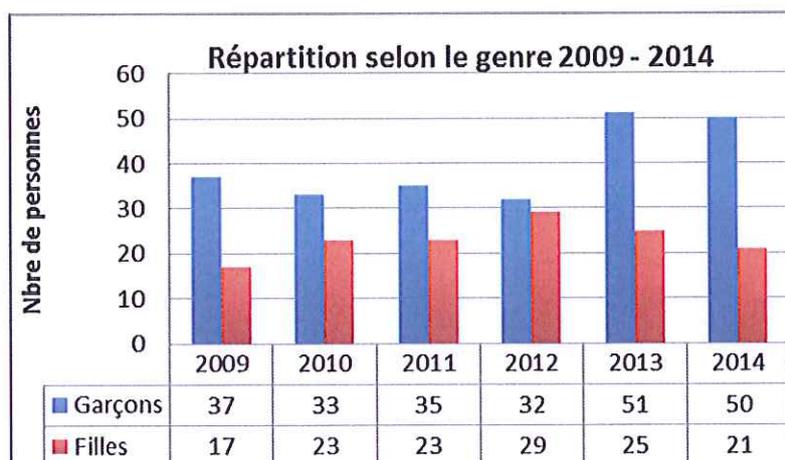
4) Accompagnement socio-éducatif individualisé et personnalisé

L'accompagnement socio-éducatif est destiné essentiellement à soutenir les jeunes âgés de 14 à 25 ans (public-cible) mais également leur famille. Cette prestation occupe une place centrale dans le travail qu'effectue l'équipe de REPER au quotidien. Chaque accompagnement est individualisé en fonction de la demande, des besoins et de la situation de chaque jeune. L'enjeu se situe tout d'abord dans la création du lien pour parvenir à une vraie demande. Cette phase nécessite du temps avant que la personne se sente suffisamment en confiance. De nombreuses demandes proviennent de jeunes rencontrés dans la rue à plusieurs reprises. D'autres prennent directement contact avec REPER par le biais d'un appel ou d'un e-mail.

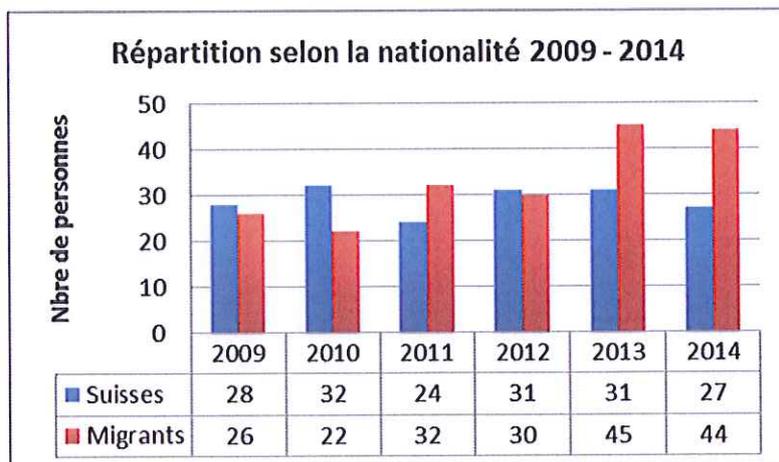
Dans les deux cas, c'est au jeune qu'appartient la décision de débiter ou d'interrompre l'accompagnement selon le principe de la libre adhésion. Nous n'avons donc aucune emprise sur la durée d'un suivi, d'où l'importance de tisser un lien fort qui puisse s'inscrire dans la durée.

En 2014, plus de 70 jeunes ont bénéficié d'accompagnements socio-éducatifs. Cela représente un total de 284 entretiens soit une moyenne d'environ 4 rendez-vous par jeune. Néanmoins, cette moyenne n'est pas représentative de l'ensemble des suivis. En effet, une dizaine de jeunes font appel à REPER en tous cas une fois par mois sur l'ensemble de l'année. A noter également que le travail avec un jeune peut durer plusieurs années.

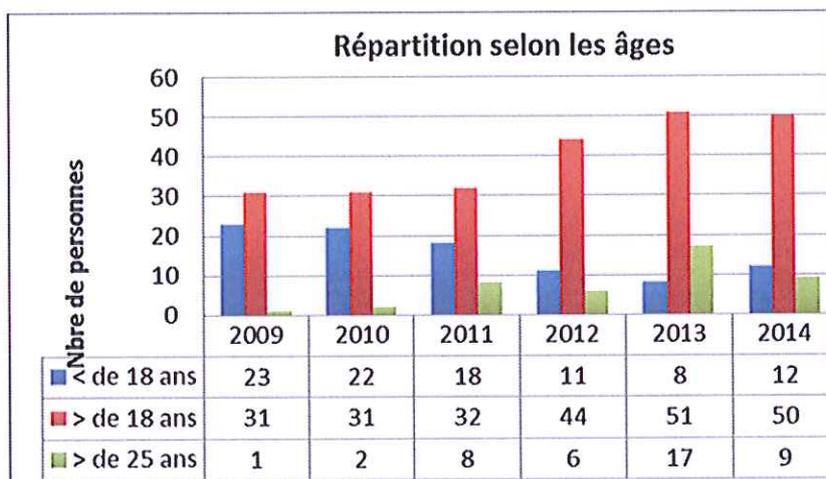
2014 a vu augmenter l'accompagnement de famille. En effet, REPER a pu venir en aide à 9 familles. Par famille, nous entendons par là, l'accompagnement de parent(s) dont le jeune fréquente REPER. Les rencontres peuvent avoir lieu avec ou sans la présence de ce dernier. Les sujets abordés concernent souvent la dynamique familiale.



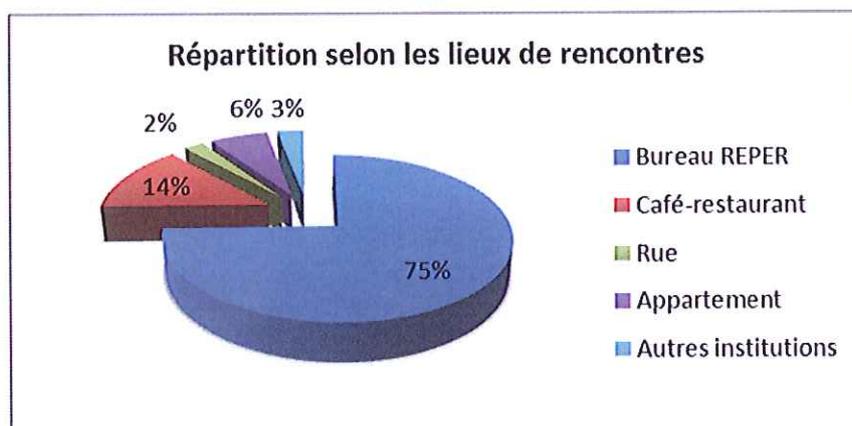
La proportion d'hommes reste comme les années précédentes largement supérieures à celle des femmes. De manière comparative, nous rencontrons la même répartition homme – femme lors des rencontres pour les projets. Tandis que la présence féminine est très minime dans l'espace rue.



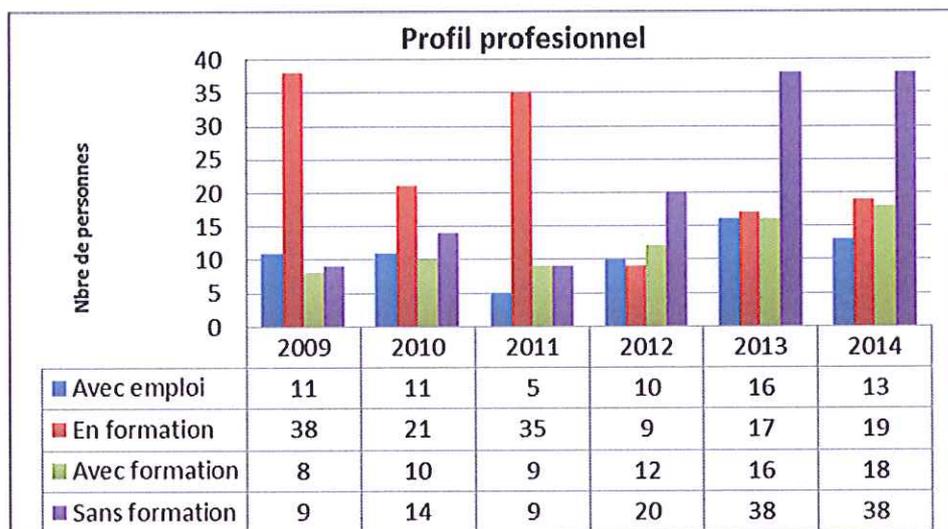
Les 6 dernières années montrent une certaine stabilité concernant la fréquentation des jeunes de nationalité suisse alors que les migrants sont plus nombreux depuis deux ans déjà.



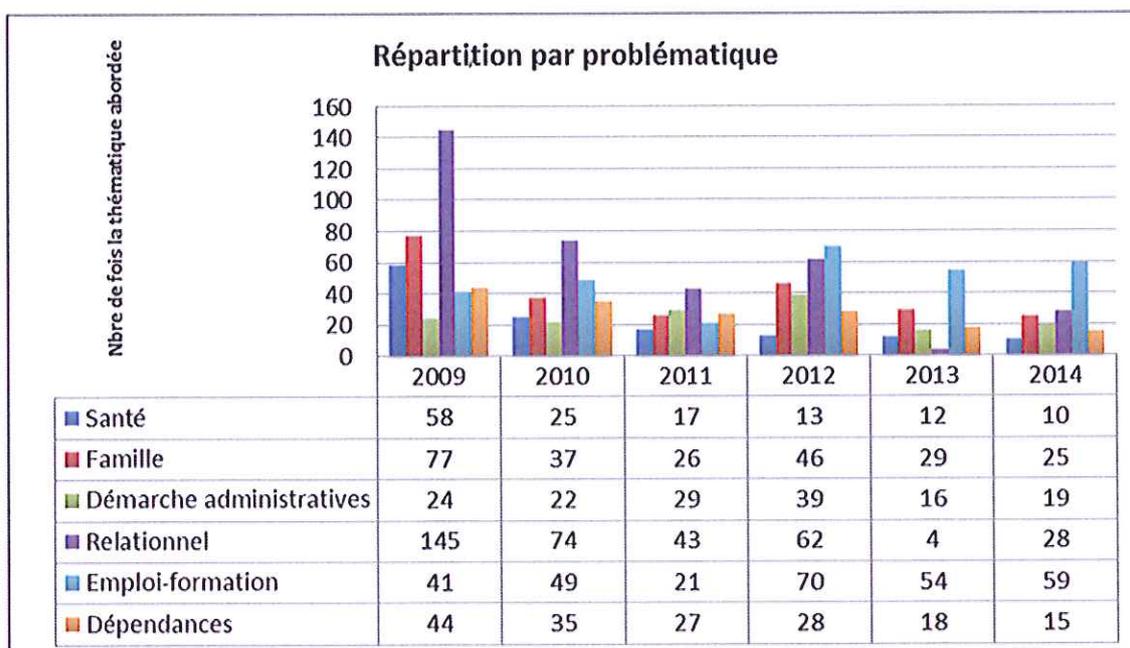
Les proportions restent relativement similaires avec une majorité de jeunes adultes. Bien que les chiffres concernant les 25 – 30 ans soient en baisse, nous observons tout de même que cette tranche d'âge rencontre une problématique persistante liée à leur insertion socioprofessionnelle.



Le bureau REPER reste le lieu le plus utilisé pour le déroulement des accompagnements socio-éducatifs. Il offre un cadre sécurisant et plus intime pour aborder certains sujets très personnels et délicats. Les cafés, les restaurants ainsi que la rue, sont souvent des lieux dans lesquels se déroulent des entretiens de manière spontanée. Nous rencontrons également des jeunes dans d'autres institutions lors de réseaux entre professionnels.



Au regard du nombre de jeunes en emploi et en formation, nous pouvons en déduire que 39 jeunes sont sans emploi. Soit un total de plus de 50% des accompagnements.



Depuis 2012, la problématique de l'insertion professionnelle occupe une bonne partie des sujets abordés. Nous constatons que les jeunes peinent de plus en plus à s'insérer dans le monde du travail. Beaucoup d'entre eux achèvent le CO sans solution de formation. D'autres interrompent leur apprentissage et n'arrivent pas à trouver de solution pour poursuivre chez un nouvel employeur. Les TSHM constatent que les exigences des patrons pour l'engagement d'un apprenti ont augmenté tout comme le niveau des cours professionnels. Ces changements limitent l'accessibilité aux formations pour certains jeunes qui n'ont pas de bons résultats scolaires.

Les projets comme Transition ou Petits Jobs apportent une part de solution face à cette problématique qui continuera d'être un enjeu important lors des années à venir.

5) Projets

En préambule, nous souhaitons mettre en évidence le partenariat avec les différents membres du réseau professionnel qui est un prérequis pour la continuation de certains projets comme « Transition ». 2014 a été marqué par la pérennisation et le renforcement de plusieurs projets. Dans le catalogue ci-dessous, les TSHM ont pérennisé certains projets comme les salles de sport et les petits jobs. Comme soulevé dans les bilans antérieurs, divers projets ne font cependant office que de levier pour thématiser certaines problématiques rencontrées notamment par l'entremise de nos diverses prestations comme la journée suicide.

5.1) Salles de sport

Le panel d'activités hétéroclites ainsi que la fréquentation élevée des salles de sport qui ont caractérisé l'année 2013 se sont poursuivis tout au long du premier semestre 2014. Nous sommes toujours particulièrement attentifs à cette prestation, sachant que la commune y octroie une place privilégiée au sein des diverses prestations offertes par l'association REPER. Pas moins de sept activités différentes sont en cours au début de l'année. Cette année 2014 a vu les activités des salles de sport se développer durant la semaine et durant les weekends.

Au cours du premier semestre, neuf plages horaires étaient occupées durant lesquelles se déroulaient six activités différentes, à savoir le football en salle (4 périodes), le workout, le basketball, la danse hiphop (2 activités) et le cirque. Une nouvelle activité, le taekwondo, est venue étoffer ce programme et s'est déroulée au sein de l'infrastructure du CO de la Glâne par le manque de plages libres en semaine aux salles de sport des avoines.

Une des activités danse s'est ponctuée par une participation au spectacle d'ouverture des Rencontres Folkloriques Internationales (RFI) en août 2014, avec la présence du groupe de danse hip-hop.

La fin de la saison 2013-2014 a été marquée par l'arrêt de trois activités. Un des cours de danse hip-hop a pris fin début 2014, le responsable de l'activité ne pouvant plus assumer son engagement pour des raisons professionnelles et par manque de temps. Le deuxième cours de danse hip-hop a également été mis entre parenthèse suite à sa dernière représentation aux RFI. Pour rappel, ce groupe principalement composé de danseuses avait été la première activité sportive soutenue par l'association REPER au sein du centre d'accueil déjà.

Pour des motifs similaires, les deux responsables ont à regret mis un terme à leur engagement auprès du groupe et de l'association REPER. Quant au cirque, la dernière activité concernée, le contrat avec le responsable a été rompu juste avant le lancement de la saison 2014-2015 à cause d'une utilisation abusive et inadéquate de la clé des salles de sport. L'équipe des TSHM de Romont, de concert avec la commune, a mis un terme à cette collaboration pour des raisons évidentes tout en déplorant ce dérapage au vu de la fréquentation de l'activité cirque et de la qualité de son encadrement.

Le début de la saison 2014-2015 a été quant à lui marqué par l'engagement de trois nouveaux responsables. D'une part, l'activité basket a pu compter sur l'implication d'un nouveau responsable aux côtés des deux jeunes déjà en charge de cette activité. D'autre part, le groupe de danseuses, actuellement toutes mineures, a trouvé deux jeunes responsables tous deux âgés de 18 ans motivés à encadrer l'activité hip hop.

Les TSHM tiennent à relever le succès toujours croissant des salles de sport et l'investissement consenti à leur bonne gestion. La saison 2015 s'annonce de bon augure, même s'il est à relever qu'un encadrement par les TSHM reste nécessaire pour la pérennité du projet.

Tableau de la fréquentation des salles de sport à Romont :

	- de 18 ans	+ de 18 ans	Nbre de jeunes différents	Nbre de rencontres	Nbre de passages
Football	37 G	77 G	114	59	1154
Workout	1 G	20 G	21	31	160
Basketball	7 G 1 F	13 G 4 F	25	10	69
Danse Hip Hop	1 G 18 F	1 G 5 F	25	14	134
Danse Hip Hop 2	5 F	1 F	6	3	16
Cirque	22 G 18 F	14 G 14 F	68	12	174
Taekwondo	56 G 21 F	13 G 4 F	94	55	1'087
Sous-total	68 G 42 F	125 G 24 F			
Total	110	149	259	184	2'794

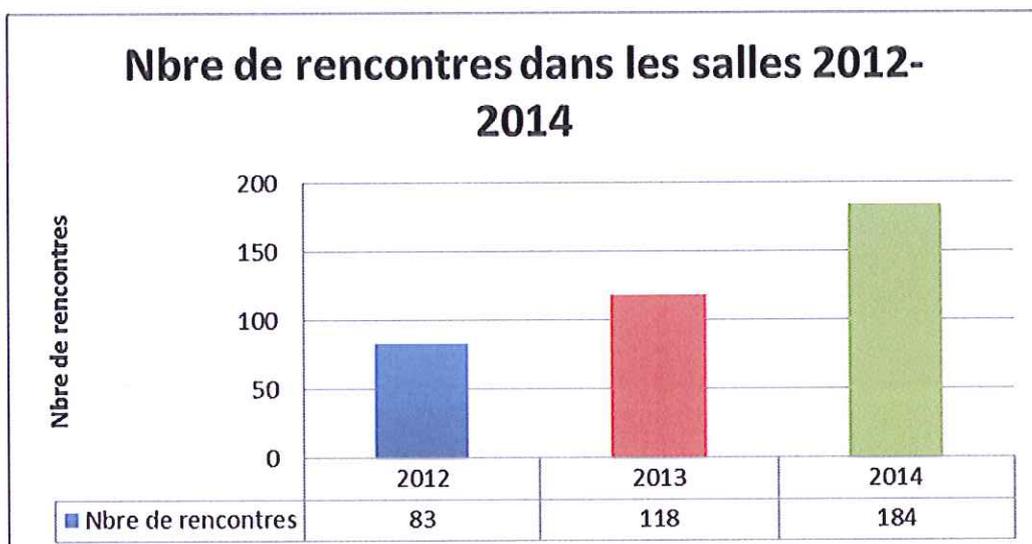
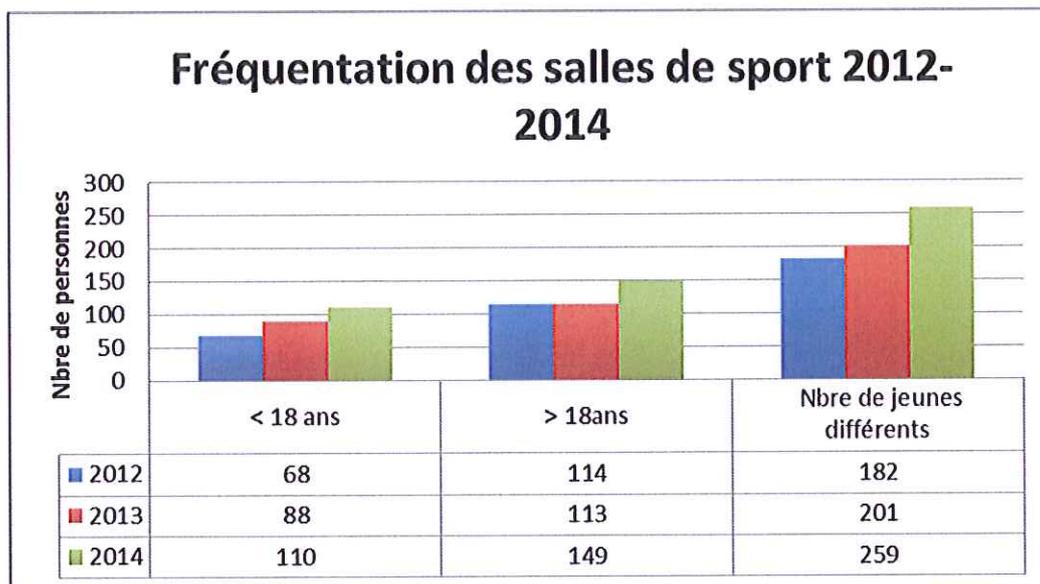
Concernant les activités football, workout et cirque, les statistiques indiquent une augmentation significative de jeunes et de leur fréquentation par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est due en partie à l'ouverture des salles en week-end.

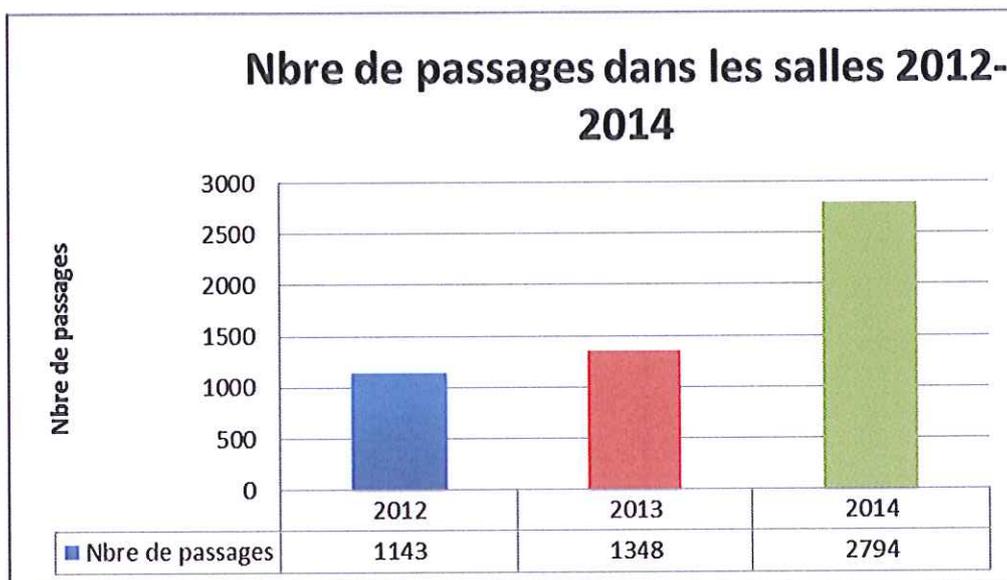
Quant aux activités basketball et danse hip-hop, les statistiques indiquent une diminution significative de jeunes et de leur fréquentation par rapport à l'année dernière. Cette baisse est due en partie à la difficulté d'assurer une activité hebdomadaire par les différents responsables et par un manque d'intérêt pour ce type d'activité.

Quant à l'activité taekwondo, les statistiques indiquent un engouement indéniable pour cette nouvelle offre dans le programme. Les TSHM souhaitent relever la très bonne collaboration établie via une convention tripartite avec les deux responsables de cette activité et la direction du CO de la Glâne qui a permis notamment de sensibiliser certains jeunes face à leur comportement sur le périmètre du CO et sur les espaces publics en général.

Par ailleurs, et malgré la difficulté à trouver un endroit qui leur permette d'assurer les quatre entraînements hebdomadaires, les jeunes participants ont réussi à décrocher plusieurs médailles lors des derniers championnats suisses.

Tableaux comparatifs des trois dernières années:

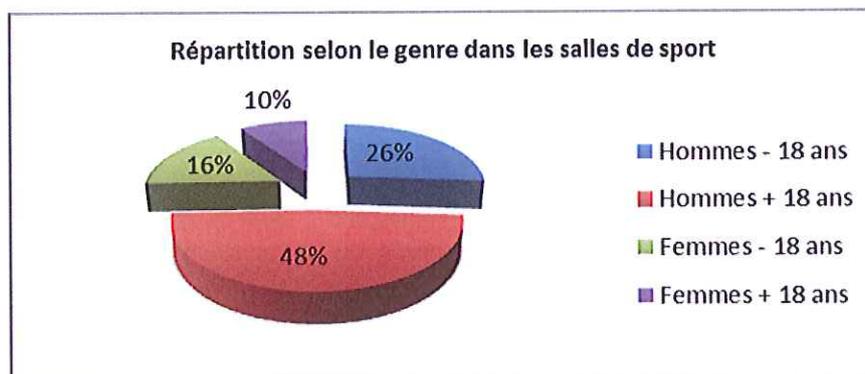




De manière synthétique, nous pouvons constater à travers ces trois graphiques comparatifs une augmentation annuelle significative du nombre de jeunes différents, de rencontres et de passages dans les salles de sport depuis le lancement du projet en décembre 2011.

Cette hausse de fréquentation peut s'expliquer par le développement de l'offre des activités au fil des ans, passant de 4 plages horaires (4 activités) en 2012 à 8 plages horaires en 2013 et 2014 (respectivement 7 activités en 2013 et 6 activités en 2014).

Soucieux de ne pas figer la programmation des salles de sport mais de les faire vivre en fonction des demandes du terrain, les TSHM peuvent déjà dresser quelques pistes pour 2015. En effet, l'activité workout souhaite s'ouvrir à la gente féminine totalement absente de cette activité. Par ailleurs, les esquisses d'un projet de pouvoir pratiquer cette discipline à l'extérieur lors de la belle saison ont été ébauchées en 2014 et les TSHM vont rester attentifs à l'éclosion ou non de ce dernier.



La répartition des genres est restée stable par rapport aux années précédentes. Nous pouvons constater qu'il y a un faible pourcentage de jeunes femmes de plus de 18 ans qui fréquentent les salles de sport.

Chaque responsable de salle suit une formation dispensée par les TSHM à raison de quatre modules annuels qui traitent de la dynamique de groupe, de la responsabilité, de l'organisation structurelle des salles et de l'évaluation. Pour l'année 2014, nous dénombrons 10 responsables de salle dont six hommes et quatre femmes. Deux des responsables de salle ont assumé 2 activités au cours de l'année.

En 2014, 45 rencontres ont été nécessaires pour coacher les responsables de salle pour le bon fonctionnement de ces dernières par les TSHM.

5.1.1) Fritime

Afin de pérenniser le projet des salles de sport et son ouverture pour la jeunesse romontoise et glânoise dans le chef-lieu, l'équipe des TSHM de Romont de concert avec la commune ont effectué à la fin 2013 une nouvelle demande au canton via son nouveau projet Fritime.

Après une phase de négociation avec ce dernier, la commune de Romont s'est finalement vue octroyer le financement alloué par Fritime. Sans ce soutien financier cantonal, cette action serait fortement remise en question et engendrerait sans aucun doute une immense déception auprès des bénéficiaires actuels.

5.2) Petits jobs

Pour rappel, ces petits jobs ont pour mission d'œuvrer chaque matin au nettoyage des débris extérieurs sur des lieux spécifiques comme l'école enfantine, la cafétéria du CO de la Glâne, le terrain synthétique et de basket du Bicubic, différents arrêts de bus et le parc jonchant la rue des Arruffens et la rue Pierre de Savoie.

Le petit job a couru sur toute l'année 2014 avec une pause estivale d'un mois. Depuis 2013, les TSHM collaborent étroitement avec le service de la voirie de Romont afin de professionnaliser cette activité. En effet, par le biais d'une convention tripartite, le responsable de la voirie encadre et coache le petit jobeur durant la durée de son contrat.

Pour rappel, le petit job a une visée première de réinsertion socioprofessionnelle pour les jeunes en défilage et/ou en décrochage. De plus, les TSHM ont imaginé dès le départ que les contrats petits jobs puissent s'étendre à d'autres domaines d'activités en lien notamment avec les personnes âgées, la petite enfance et les milieux professionnels en créant des synergies avec des associations comme Pro Senectute, l'APGlâne³ et les milieux patronaux. Cette dernière visée n'a pas été atteinte durant 2014 mais les TSHM espèrent fortement qu'elle le sera courant 2015 notamment avec le projet Rickshaw.

³ Association des Parents de la Glâne.

En 2014, le petit job « agent de propreté » a davantage bénéficié au noyau dur de notre public cible, soit les jeunes en grande rupture socioprofessionnelle. Après une phase d'apprivoisement d'environ une année, la perception de ce petit job a évolué positivement auprès de ces jeunes qui en ont vu une opportunité de se confronter au monde du travail et de gagner un petit salaire à la fin du mois.

Suite à l'engagement de ces nouveaux bénéficiaires, les TSHM et le responsable de la voirie ont dû faire face à davantage d'imprévus tels que des absences répétitives et des comportements plus laxistes qui ont demandé des rencontres plus fréquentes et un encadrement plus serré.

Statistiques :

5 jeunes ont effectué le petit job durant l'année 2014, dont 4 garçons et 1 fille. Pour coacher ces derniers, les TSHM ont initié plus d'une vingtaine de rencontres. De plus, une dizaine de rencontres ont été mises en place avec le responsable de la voirie pour se rapprocher des exigences professionnelles et sociétales.

5.2.1) Projet Rickshaw

Le projet « Rickshaw » a pour la première fois sillonné les rues romontoises en 2013. Pour réaliser l'exercice, un engin de 1'000 watts a transporté deux passagères. Les fortes pentes de la cité ont rendu la progression du pilote parfois difficile. 2014 a été l'année de la recherche de fond pour effectuer une phase pilote en 2015 durant les mois d'avril à septembre 2015 avec un véhicule plus puissant. Il faut rappeler que le but de ce projet est de favoriser l'échange intergénérationnel, ainsi que la mobilité douce. Le concept étant d'offrir notamment aux personnes âgées un service de transport de proximité piloté par un(e) jeune adulte.

5.3) Paysage éducatif / Transition

Grâce à l'octroi d'un financement de la part de l'association des communes de la Glâne via le projet Transition en 2014, REPER a pu s'engager davantage d'une part dans le comité de pilotage du projet et d'autre part dans la partie opérationnelle. Ce financement a permis à REPER non seulement de dégager davantage de ressources pour le projet Transition, mais également de formaliser les accompagnements socio-éducatifs réalisés auprès des jeunes domiciliés hors du chef-lieu glânois.

Suite à l'impulse de l'équipe des TSHM, un groupe axé davantage sur l'opérationnel s'est créé à la rentrée scolaire 2014 et regroupe l'ensemble des acteurs de terrain concernés par la mission de Transition en Glâne (coachs de Transition, travailleuses sociales scolaires, service de l'orientation professionnelle, REPER).

Ce groupe met en exergue la complémentarité des différents intervenants, essentielle au bon déroulement du projet. Ainsi, les TSHM jugent leur participation importante à ce groupe de travail car ils représentent l'unique partenaire à nourrir un lien à l'extérieur du CO avec les jeunes en rupture.

Par ailleurs, le projet Transition offre un outil supplémentaire nécessaire et percutant aux diverses situations personnelles que les TSHM ont rencontrées durant 2014. Pour ces derniers, il devient par conséquent de plus en plus impératif de développer et pérenniser des synergies avec les partenaires susmentionnés et les entreprises locales et régionales. L'équipe des TSHM de Romont a également participé aux différents événements organisés par Transition tels que la bourse aux stages, le comptoir ou encore la journée de présentation du paysage éducatif en Glâne.

5.4) Projet Surfaces commerciales

Suite à la problématique récurrente du littering sur certaines places fréquentées notamment par les jeunes comme à la Migros et à la Coop, les TSHM ont repris cette thématique dans une perspective plus large au sein du Groupe Qualité de vie en Glâne. Ce besoin de croiser les regards a permis de mettre en évidence des constats partagés. La problématique concernant plusieurs intervenants de terrain, les gérants respectifs des deux surfaces commerciales précitées ont été invités à participer à une séance du groupe à l'automne 2014.

Lors de cette séance, les participants ont identifié deux problématiques principales. La première touche les deux commerces qui sont confrontés à des groupes de jeunes qui pique-niquent au sein de leur structure durant la pause de midi et qui laissent très souvent la trace de leur passage. Il est à relever que l'affluence est particulièrement élevée lors de météo maussade.

La deuxième concerne davantage la Migros qui fait face à des attroupements de jeunes plus âgés. L'effet de masse et la consommation de stupéfiants induisent un sentiment d'insécurité et, par conséquent, les clients n'osent pas entrer. Très souvent la seule présence des jeunes dérange et crée un sentiment d'insécurité.

Ces problématiques identifiées depuis plusieurs années déjà tendent à durer. C'est pourquoi, sous l'impulsion de Monsieur Beaud, un groupe de travail a été constitué afin de réfléchir ensemble à cette dernière. Suite aux premières rencontres, ce nouveau groupe de travail a décidé de poursuivre la réflexion en entreprenant une action communautaire.

Dès lors, la nécessité d'intégrer les jeunes et autres groupes cibles dans le processus est devenue une étape essentielle de cette action afin que ces derniers prennent conscience de leur comportement et puissent s'approprier les réflexions et actions qui découleront du processus. Animés par un esprit de transparence, les différents intervenants de terrain sont ainsi allés à la rencontre des jeunes à la fin de l'année 2014 afin de les informer du processus en cours et les inviter à rejoindre le groupe de travail.

Aux yeux des TSHM, il est important de limiter l'initiation de certains comportements pour la nouvelle génération. Conscients toutefois de la réalité de certains jeunes qui sont en état de souffrance et qui ont besoin de ces contacts avec des pairs dans les espaces publics, ils promeuvent avant tout la finalité du processus entrepris par le groupe, à savoir la convivialité dans ces lieux.

5.4.1) Projet local

Parallèlement à l'action communautaire énoncée ci-dessus, les TSHM ont poursuivi leur présence dans la rue au contact des jeunes. Durant cette fin d'année 2014, plusieurs d'entre eux ont exprimé leur besoin de disposer d'un endroit intérieur chauffé qui leur permette de se rencontrer en toute légitimité. Une demande plus formelle a été déposée auprès des TSHM de la part de trois jeunes plus âgés qui cherchent à acquérir un local afin de proposer un espace bienveillant et motivant aux plus jeunes.

L'équipe des TSHM entrevoit à travers cette nouvelle demande des synergies possibles avec les projets déjà en cours. Ils espèrent que des pistes pourront être dégagées notamment via la participation des jeunes concernés au processus communautaire axé sur les surfaces commerciales et les espaces publics en général.

5.5) Journée de prévention sur le suicide

Suite aux bilans positifs des éditions antérieures, les travailleurs sociaux de rue de REPER ont poursuivi leur partenariat avec les travailleuses sociales scolaires et l'équipe de la médiation du Cycle d'Orientation de la Glâne.

Ensemble, ils ont pensé à cette action de prévention du 10 septembre 2014 dont les principaux objectifs visaient d'une part à sensibiliser les élèves du CO à la problématique du suicide, d'autre part à faire connaître les personnes ressources internes et externes au CO et les numéros d'urgence au niveau local en cas de souci. Les interventions ont ainsi été planifiées sur une demi-journée scolaire lors de trois moments phares.

L'action a ainsi débuté durant la première heure de cours durant laquelle les enseignants ont distribué à chaque élève un flyer sur lequel étaient inscrits plusieurs numéros d'urgence au niveau cantonal. Durant la pause de 10h, les intervenants étaient présents à l'extérieur du bâtiment et proposaient un tatouage éphémère aux élèves symbolisant un « smiley » ainsi qu'un jus de fruit. Durant la pause de midi, la présence des intervenants a permis à certains jeunes de s'attarder et d'entamer un échange plus complet sur la thématique du suicide avec ces derniers.

Notre présence et notre action ont été bien accueillies par les élèves. Les objectifs de la journée ont été atteints.

Pour les prochaines éditions, une réflexion est à poursuivre quant à l'implication d'autres acteurs dans la planification de l'action (comme l'aumônerie et PréSuiFri par exemple). Il serait également judicieux de repenser la couverture médiatique de notre action. Enfin, les travailleurs sociaux souhaitent privilégier la démarche de l'aller vers, en laissant tomber l'appât « sexy » tel que le jus de fruit, et privilégier ainsi les échanges de qualité au détriment du nombre de jeunes touchés.

5.6) On the Road

En 2014, les TSHM ont aidé ponctuellement et sur demande le groupe des Jeunes Organisateur Glânois (JOG), afin que leur troisième édition puisse se concrétiser. Le festival a pris une tournure identique à celle de 2013, se partageant sur l'enceinte de l'hôtel de ville avec cette particularité d'être indoor et outdoor.

Suite aux expériences antérieures positives et aux acquis qui en découlent, les TSHM ont constaté que ce groupe volait de ses propres ailes. Ces derniers tiennent à signifier que leur rôle consiste également à se retirer quand les organisateurs d'un projet deviennent autonomes et peuvent mener à bien ledit projet. Les TSHM restent bien entendu disponibles sur appel.

5.7) XVI Music

Tout comme en 2013, le groupe des XVI Music n'a été que peu demandeur des prestations REPER en 2014. Toutefois, bien que l'association des XVI Music continue de gagner en autonomie et en indépendance, il est nécessaire d'entamer une réflexion quant à la suite à donner à cette collaboration.

La rencontre prévue en 2014 pour échanger avec les autorités communales concernant l'aboutissement de cette collaboration n'a pas pu avoir lieu. Suite au financement obtenu en 2013 de la part du Rotary Club pour refaire l'intégralité de leur studio, l'association était toujours dans les finitions en 2014. L'équipe des TSHM de Romont a mis comme priorité cette rencontre avec les membres de l'association et les autorités communales dans son agenda 2015.

5.8) Facebook

Depuis la création d'un profil Facebook en 2012, les TSHM ont continué à utiliser ce réseau social comme moyen de communication avec les jeunes. Tout en restant vigilant et attentif au cadre éthique, nous souhaitons dynamiser davantage cet outil, afin d'être encore plus proche d'une certaine réalité des jeunes. L'idée étant bien entendu d'utiliser ce monde virtuel dans une perspective de proposer des rencontres réelles.

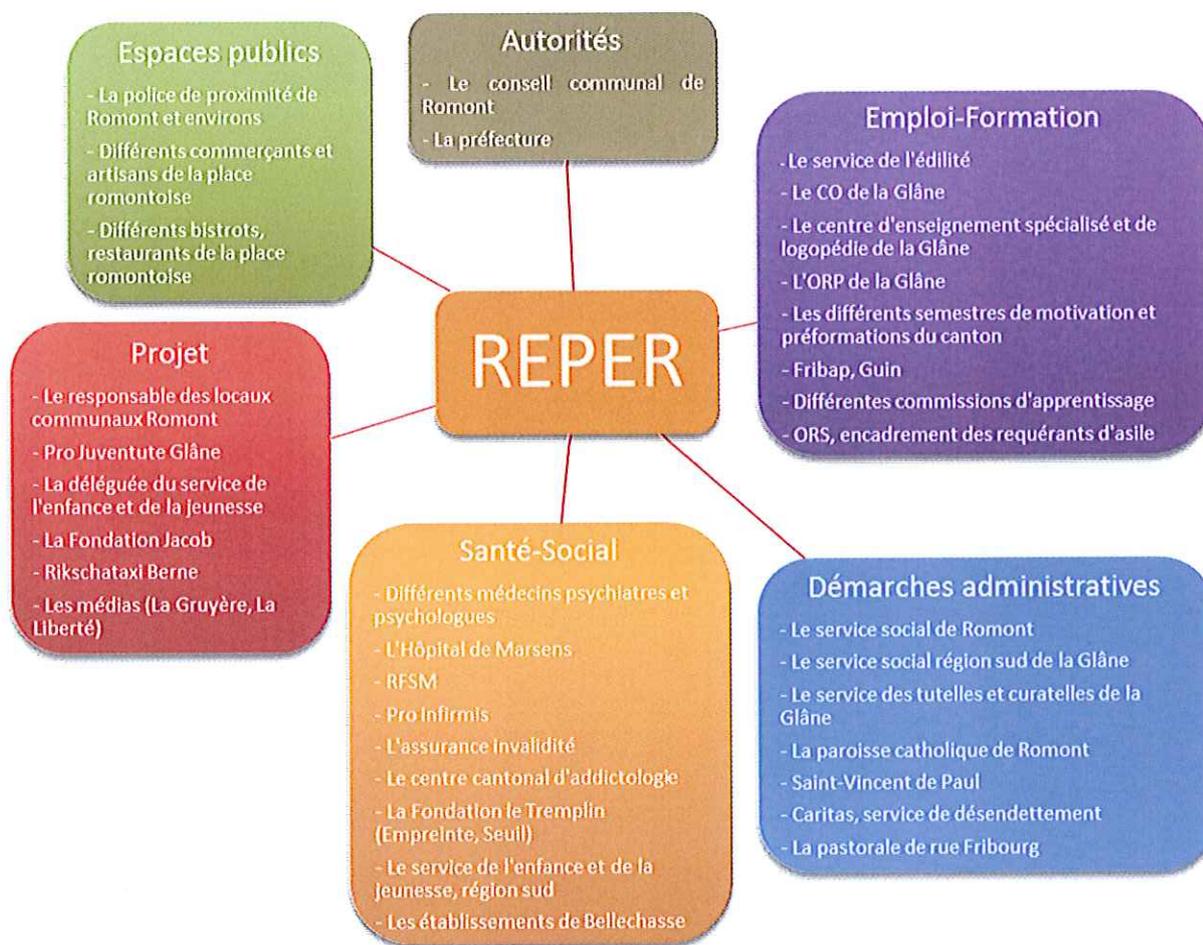
6) Groupes de travail

Les travailleurs sociaux de REPER ont collaboré avec différents groupes de travail sur la place romontoise et glânoise notamment :

Groupes de Travail (GT)	Nombres de rencontres
GT Qualité de vie en Glâne (Préfet, Syndic, Autorités Communales, Juge de paix, CO, SEJ, Police Cantonale, REPER, etc.) Pour rappel, REPER coordonne le GT depuis sa création en 2008. Les principales thématiques abordées par le GT en 2014 concernent la création d'une place fédératrice, l'accueil des commerçants, le projet Periurban.	5
GT Rassemblement (Commerçants, Police cantonale, Préfecture, Autorité communale, CO, REPER, etc.) Pour information, REPER coordonne le GT par l'entremise de M. Beaud et de sa nouvelle fonction.	2
GT Transition (comité de pilotage et groupe opérationnel)	11
GT Police cantonale de proximité, région sud / REPER	1
GT Médico-social en Glâne	2
GT Autorités communales / REPER	1
GT Location Hôtel de Ville	2

7) Collaboration avec le réseau local, régional et cantonal

Les collaborations sont diverses et dépendent essentiellement des accompagnements socio-éducatifs, de projets ou d'une approche communautaire. Néanmoins, nous avons poursuivi ou scellé des partenariats avec notamment :



Il est à rappeler que nous avons aussi des personnes ressources en la personne du Dr. Abril à Romont qui est notre médecin-conseil et Me Kaufmann à Fribourg qui est notre avocat-conseil. Ils ont été sollicités à plusieurs reprises.

8) Lieux de provenance des jeunes pour les accompagnements socio-éducatifs et de projets

Communes de la Glâne :

- | | |
|--------------------|-----------------------------|
| ▪ Mézières | ▪ Vuisternens-devant-Romont |
| ▪ Chapelle | ▪ Prez-vers-Siviriez |
| ▪ Villaz-St-Pierre | ▪ Orsonnens |
| ▪ Billens/Hennens | ▪ Ursy |
| ▪ Siviriez | ▪ Chavannes-sous-Orsonnens |

Il est très fastidieux de répertorier la provenance des jeunes dans la rue qui sollicitent le travailleur social de rue lors de rencontres fortuites. Toutefois, pour rappel, cela concerne entre 10 et 20% de jeunes chaque année.

9) Perspectives futures

- Valoriser et visibiliser davantage le travail social de rue, ainsi que les divers types d'accompagnements auprès du réseau et des citoyens, afin de reconnaître et d'accréditer ce travail encore peu connu et reconnu.
- Présenter les prestations du secteur Rue & Réalisations aux élèves du Cycle d'Orientation de la Glâne, afin de faire connaître le travail social de rue aux jeunes qui pourraient en avoir besoin mais qui sont peu présents sur l'espace public et dès lors difficilement atteignables par les travailleurs sociaux de rue.
- Mettre en place le projet Rickshaw et poursuivre l'action communautaire entamée avec les gérants de la Coop et de la Migros.
- Augmenter le pourcentage du travail social de rue de REPER de 90% à un 100% en s'ouvrant davantage à la Glâne.

10) Conclusion

A la suite d'une année 2013 qui aura vu l'émergence de nombreux projets, 2014 a été marqué par une pérennisation des prestations développées jusque-là et un développement de nouvelles offres suite aux besoins et aux demandes émanant des divers publics-cibles. Tels des funambules, les TSHM cherchent constamment l'équilibre entre le maintien et la création de nouvelles prestations. Ce mouvement de balancier reflète bien la dynamique de la jeunesse et la complexité de ses besoins. Malgré les changements survenus dans l'équipe au cours de cette année, l'équipe des travailleurs sociaux a su assurer la continuité de sa présence à Romont et est devenue sans aucun doute un partenaire clé dans le cadre du secteur jeunesse. Cette place se confirme non seulement par la confiance que les jeunes accordent à REPER mais aussi par celle que lui accordent les mandants et les membres du réseau romontois, glânois et fribourgeois.

C'est toujours avec un grand plaisir que l'équipe des travailleurs sociaux intervient dans le chef-lieu glânois et espère répondre au mieux au mandat que la commune lui a confié. Nous profitons pour remercier les autorités romontoises de leur collaboration et de leur confiance témoignées tout au long de cette année 2014.

Antenne Romont - Décompte financier 2014

(comptes révisés au 16.02.2015)

CHARGES		Comptes 2013	Comptes 2014	Budget 2014 corrigé
1	Personnel			
1.1	Salaires bruts (0.9 EPT)	124'190.94	106'229.67	87'500.00
1.2	Charges sociales	18'563.05	22'697.82	20'000.00
1.3	Indemnités perte de gain	-11'864.60	0.00	0
1.4	Allocations employeur	2'250.00	2'254.66	2'250.00
1.5	Formation - perfectionnement	0.00	270.00	900.00
	TOTAL 1	133'139.39	131'452.15	110'650.00
2	Frais administratifs			
2.1	Mat. Informat., bureau+tél+poste	1'426.75	1'669.15	2'000.00
	TOTAL 2	1'426.75	1'669.15	2'000.00
3	Frais encadrement			
3.1	Déplacements+repas	6'576.76	6'116.82	4'500.00
3.2	Permanences de rue	2'275.00	2'200.00	2'500.00
	TOTAL 3	8'851.76	8'316.82	7'000.00
4	Animations socio-pédagogiques			
4.1	Animations	1'103.80	468.70	1'500.00
4.2	Projets job	6'723.35	4'797.00	12'000.00
	TOTAL 4	7'827.15	5'265.70	13'500.00
5	Projet salle de gym accompagnée			
5.1	Location salle	1'206.05	1'990.40	3'200.00
5.2	Défraiement intervenants extérieurs	4'680.00	8'460.00	7'500.00
	TOTAL 5	5'886.05	10'450.40	10'700.00
	TOTAL DES CHARGES 1-5	157'131.10	157'154.22	143'850.00
PRODUITS		Comptes 2013	Comptes 2014	Budget 2014 corrigé
1	Subvention Ville de Romont et Communes Glâne	105'000.00	110'000.00	110'000.00
2	Association des communes du CO de la Glâne	0.00	12'464.00	12'464.00
3	Don Paroisse de Romont	2'000.00	0.00	0.00
4	Subvention cantonale DSAS	44'245.05	30'000.00	15'000.00
5	Subvention cantonale de gym accompagnée	5'886.05	1'936.65	1'936.65
6	Subvention cantonale FriTime	0.00	2'500.00	2'500.00
7	DSAS - projet intergénérationnel "Rickshaw"*	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES PRODUITS	157'131.10	156'900.65	141'900.65
	RESULTAT	0.00	-253.57	-1'949.35

* Les 5'000.- du projet Rickshaw sont en transitaires pour l'année 2015.

Le déficit de CHF 30'253.57 est pris en charge par l'Association REPER (DSAS - obédience cantonale).

VII

DOMAINES / BATIMENTS / FORETS



1. DOMAINES

La surface des diverses parcelles louées en 2014 à 13 agriculteurs représente environ 261'000 m².

2. CONCIERGERIE

Sous la responsabilité de M. Afonso, le service de conciergerie se compose comme suit :

- Mme Catarina Afonso
- Mme Anabela Martins Bastos
- Mme Marlène Loureiro Pinto
- Mme Maria Rosa Silva Ferreira
- Mme Paula Silvana Rodrigues Braziela
- Mme Jacqueline Curty

Ces personnes interviennent dans les bâtiments suivants :

- Bâtiment de l'administration
- Hôtel de Ville
- Bâtiment de l'école enfantine
- Bâtiment de l'école primaire
- Tour des Béguines
- Tour de Fribourg
- Tour du Sauvage
- Eglise des Capucins
- Chapelle mortuaire
- Bâtiment des halles de gym
- Bâtiment du centre de renfort
- Cabane de Boulogne
- PSS Arruffens
- PC Chavannes

Elles s'occupent des nettoyages des locaux, de leur entretien ainsi que de la mise à disposition des locaux à des tiers.

3. BÂTIMENTS

Dans le cadre de la Cité de l'Energie, nous travaillons depuis 2013 avec la société Energo par l'entremise du bureau Energil, c'est un bureau d'ingénieurs Conseils pour l'énergie du bâtiment.

L'année 2014 a été consacrée notamment à optimiser les horaires de chauffage et les niveaux de température, à changer les réglages des ventilations ou encore au niveau électrique, à installer des détecteurs de présences.

Un relevé hebdomadaire des consommations de mazout, d'électricité et d'eau est effectué par M. Joaquim Ramos, responsable de la conciergerie et de l'entretien des bâtiments communaux. Pour faciliter les prises de relevés du mazout, nous avons équipé en 2014 tous nos bâtiments de compteurs pour le mazout. Ces relevés nous permettent de contrôler la pertinence des réglages effectués.

Un livre de bord suivi par Energil nous donne toutes les indications sur les modifications et réglages effectués sur les installations techniques des bâtiments communaux.

Un contrat de cinq ans a été conclu avec cette société qui est reconnue dans ce domaine et qui collabore avec d'autres collectivités publiques du canton.

Divers travaux d'entretien et de rénovation ont été entrepris sur les bâtiments communaux en 2014, en voici la liste :

Bâtiment administration, rue du Château 93

Remplacement des fenêtres

- Ces fenêtres dataient des années 80 et ne répondaient plus aux normes en vigueur.
- Les nouvelles fenêtres sont équipées de triples vitrages et ont les mêmes formes qu'actuellement.
- Elles sont en bois, respectant ainsi le règlement particulier du plan d'aménagement de la vieille ville de Romont secteur intra-muros.

Pose d'un parquet en remplacement des moquettes au 2ème et 3ème étage.

- Les moquettes avaient plus de 20 ans, elles étaient usées et tachées. Le choix s'est porté sur des sols en parquet pour des raisons d'entretien. Ces parquets sont traités avec une couche supplémentaire de vernis pour fortes sollicitations « espace public ».

Réfection des portes d'entrée et des encadrements en molasse.

- La porte principale ainsi que celle donnant accès côté rempart avaient besoin d'une rénovation, tant du point de vue étanchéité, sécurité, qu'entretien du bois. Le système de la gâche électrique et le mécanisme d'ouverture ont été révisés. Un ravalement des surfaces en molasse entourant la porte principale s'est avéré également nécessaire.

Création d'un bureau-accueil et de 2 guichets à la réception.

- Il était devenu indispensable de créer un bureau-accueil afin de pouvoir traiter avec plus de confidentialité certains dossiers avec les administrés.
- Le comptoir de la réception a été équipé d'une paroi en verre ainsi que de 2 guichets, une porte en verre limite l'accès aux bureaux. Ces modifications améliorent les aspects liés à la discrétion et la sécurité.

Bâtiment locatif, route de Chavannes 28/30/32

- Changement des fenêtres côté route.
- Changement des radiateurs et isolation des contrecœurs.
- Réfection de la façade en molasse.

Bâtiment vestiaires, terrain du Glaney

- Les douches des 4 vestiaires ont été équipées de ventilation.

Bâtiment halles de gym, chemin des Avoines 4

- Assainissement des façades, traitement des fers à béton et peinture.

Bâtiment centre de renfort, route des Chavannes 49

- Remplacement du brûleur.

Bâtiment école Condémine, rue Aliénor 12

La Commune de Romont a dû acquérir pour la rentrée scolaire 2014/2015 un pavillon scolaire provisoire.

La commission scolaire, le responsable d'établissement et l'administration communale avaient établi une prévision d'effectifs pour la rentrée scolaire 2014/2015. Il en était ressorti que les enfants scolarisés à l'école enfantine seraient au nombre de 140, sachant qu'à partir de 131 enfants il y a ouverture d'une nouvelle classe, une demande officielle pour l'ouverture d'une classe supplémentaire avait été faite à la DICS le 21 février 2014. La réponse positive de la DICS est parvenue dans le courant du mois de mars 2014, signifiant ainsi pour la commune, la charge d'acquérir un nouveau pavillon pour accueillir cette classe supplémentaire.

Pour rappel, lors de l'installation du pavillon provisoire en 2013, la mise à l'enquête concernait 3 pavillons alors qu'un seul était nécessaire. Avec cette manière de procéder le Conseil communal avait pris compte des besoins futurs et avait évité une nouvelle mise à l'enquête pour 2014.

Bâtiment nouveau complexe scolaire, rue Aliénor 12

Le Conseil communal a décidé, en juillet 2013, d'entamer l'étude d'un nouveau complexe scolaire, l'objectif étant qu'il soit opérationnel pour la rentrée scolaire 2018/2019.

A cet effet, il a désigné un groupe de travail en charge du dossier. Ce groupe était constitué de cinq conseillers communaux de Romont, d'un chef de service, d'un conseiller communal de Billens-Hennens, d'un conseiller communal de Mézières ainsi que d'un architecte, celui-ci assumant la tâche de BAMO (Bureau d'Aide au Maître de l'Ouvrage).

Le programme d'occupation des locaux de l'école actuelle et future a été étudié et réalisé par le groupe de travail et répondra aux besoins identifiés et convenus. Le groupe s'est basé sur les projections fournies par la Direction de l'Instruction publique, de la Culture et du Sport (DICS). Il a été établi en collaboration avec M. Charles Ducrot, chef de service adjoint à la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC), service des bâtiments en charge des constructions scolaires.

Ce nouveau complexe scolaire comprendra notamment :

- 13 classes primaires, 8 classes enfantines, des salles pour l'enseignement des ACM, ACT, des salles d'appui ou autres.
- Des locaux pour l'accueil extrascolaire.
- Une salle de sport double répondant également aux besoins des sociétés locales en dehors des horaires scolaires.

Le site de la Condémine a été choisi principalement pour les raisons suivantes :

- Surface à disposition env. 12'000 m2.
- La commune de Romont est propriétaire du terrain.
- Le terrain est déjà en ZIG (zone d'intérêt général).
- L'endroit est centré et facile d'accès pour les piétons et les bus.
- La sécurisation du périmètre est aisée.

A relever que le bâtiment actuel situé sur le site de la Condémine sera conservé et que le bâtiment scolaire situé en ville accueillera toujours des classes dans le futur.

Le Conseil communal de Romont est convaincu que la réalisation de ce nouveau complexe scolaire est la solution qui s'impose d'un point de vue pédagogique, économique, efficacité et vision pour l'avenir. Ce nouveau site sera l'outil qui permettra de répondre de la meilleure des manières aux défis qui attendent les enseignants et les élèves dans les années à venir.

Ce projet est devenu une priorité de législature pour le Conseil communal et a fait l'objet d'un concours d'architecture durant l'année 2014, en voici les étapes importantes :

- Le concours s'est déroulé du 6 juin au 26 septembre 2014.
- 52 Bureaux d'architecture se sont inscrits pour le concours et 46 projets ont été rendus et jugés.
- A la suite de deux jours de délibérations, le jury a désigné vainqueur du concours le Bureau d'architecture BAUART AG, avec son projet nommé « ZELDA ».
- Pour la suite de la réalisation, le Conseil communal a défini un plan organisationnel comme suit :
 - une commission de bâtisse, ComBat, chapeautera l'ensemble du projet ;
 - une commission de pilotage, CoPil, traitera directement avec le Bureau BAUART.

Pour rappel, le calendrier prévisionnel de réalisation est le suivant :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| • attribution du mandat | novembre 2014 ; |
| • projet définitif | avril 2015 ; |
| • mise à l'enquête publique | mai 2015 ; |
| • appel d'offres | juillet 2015 ; |
| • vote du crédit de construction | décembre 2015 ; |
| • ouverture du chantier | début 2016 ; |
| • fin des travaux | juin 2018 ; |
| • rentrée des classes | août 2018. |

4. FORETS

Forêts

Historique

- Au 1er janvier 2002, les propriétaires des forêts publiques (y compris les forêts de l'Abbaye de la Fille-Dieu) du triage FR 6.2 ont constitué une corporation forestière en gestion commune sous le nom « Corporation du triage forestier Glâne Nord-Ouest ».
- En 2006, par le biais d'une convention, une collaboration avec certaines communes du triage vaudois limitrophe de Farzin VD 64 s'est mise en place.
- Le 1er janvier 2007, les propriétaires de forêts publiques des triages FR 6.2 et VD 64 (sauf 2 communes vaudoises de Lovatens et Prévonloup) se sont associés pour gérer en commun l'ensemble de leurs propriétés forestières sous l'appellation « Corporation forestière intercantonale Farzin – Glâne-Nord ».
- Enfin au 1er janvier 2014, les corporations forestières de « La Neirigue », triage FR 6.1 et « Glâne-Sud », triage FR 6.3 ont rejoint la corporation intercantonale Farzin - Glâne-Nord pour former la nouvelle entité « Corporation forestière Glâne-Farzin » (CFGF).

Forêts et fonctions

La majorité des forêts sont situées dans les stations très productives de la « Hêtraie à Aspérule et à Millet ». La plupart sont sur des terrains sans forte pente et bien desservies mis à part quelques surfaces raides et inaccessibles (le plus souvent en fonction protectrice).

La majorité des forêts ont une fonction de production, c'est-à-dire que la fonction principale de la forêt est de produire du bois.

La fonction d'accueil du public prend de plus en plus d'importance. La CFGF possède quelque 332 ha sur Fribourg classés forêts à fonction d'accueil prépondérante et recevant une subvention cantonale, notamment à la Montagne de Lussy : parcours Vita, sentiers didactiques, cabanes et places à pique-nique aménagées. Lors de planification des interventions, l'accent sera mis sur la sécurité des utilisateurs et/ou la beauté du site.

Il faut aussi citer les surfaces de forêts dédiées à la protection de la nature. Il s'agit de secteurs où des interventions sont réalisées dans le but de favoriser une ou plusieurs espèces animales et/ou végétales, par exemple par le maintien ou la création d'étang/biotope en forêt.

Personnel

La CFGF maintient une équipe de base forestière composée de personnes qualifiées et spécialisées. La fonction de chacun est définie.

En plus des 4 gardes forestiers, une secrétaire-comptable occupe un poste à 20%. Pour effectuer les travaux toute l'année, la corporation compte dans ses rangs :

- 1 contremaître
- 7 forestiers bûcherons avec CFC
- 1 apprenti (jusqu'à 3)
- 11 bûcherons à temps partiels qui se partagent 4,5 postes équivalent plein temps.

Le potentiel de l'équipe sans les gardes forestiers et les apprentis est d'environ 21'000 heures par année.

Charte de la Corporation forestière Glâne-Farzin

- La corporation forestière intercantonale Glâne-Farzin est le centre de compétence fort et reconnu pour la région au niveau forestier.
- La corporation gère les forêts de son périmètre, selon les principes du développement durable (environnement– société – économie).
- La corporation met en valeur le rôle d'accueil du public en forêt, en tenant compte des attentes de la population et en l'informant quant à ses diverses fonctions.
- La corporation offre des places de travail d'un standard élevé, du point de vue technique et salarial.
- Elle est une entreprise formatrice.
- La corporation est un partenaire fiable pour l'économie régionale du bois.

VIII

ECOLES / SPORT



A. ECOLES

1. Classes

1.1. Ecole enfantine et primaire

	filles	garçons	Romont	Billens	Autres	Total	Intégrations	Total
Classes 1H-2H								
N. Monney et C. Morel	10	10	13	7	0	20	0	20
B. Bugnon et M. Deschenaux	11	8	13	6	0	19	0	19
Sandrine Defferrard	8	12	16	4	0	20	0	20
H. Demierre et S. Perria	10	8	18	0	0	18	0	18
A. Yerly	11	8	19	0	0	19	0	19
D. Chaluthara	10	10	20	0	0	20	0	20
L. Girard	10	9	19	0	0	19	0	19
Total 1H-2H	70	65	118	17	0	135	0	135
3H								
N. Telbois	11	8	19	0	0	19	0	19
G. Ecoffey et D. Bavarel	12	8	20	0	0	20	0	20
C. Ballif et C. Maternini	11	9	20	0	0	20	0	20
Total 3H	34	25	59	0	0	59	0	59

4H								
S. Abril	6	9	15	0	0	15	1(+2)	17
M. Strüby	10	7	17	0	0	17	1(+2)	19
M. Morand et M. Dousse	8	7	15	0	0	15	2(+4)	19
J. Mrdovic	10	6	16	0	0	16	0	16
Total 4H	34	29	63	0	0	63	4(+8)	71
Total 3H-4H	68	54	122	0	0	122	4(+8)	130
5H								
B. Kolly et M.-T. Bossel	9	13	22	0	0	22	0	22
C. Mayor	9	12	21	0	0	21	0	21
A.-C. Roubaty et C. Massy	8	11	19	0	0	19	1(+2)	21
Total 5H	26	36	62	0	0	62	1(+2)	64
6H								
V. Pavlovic	10	12	22	0	0	22	0	19
D. Monney	13	10	23	0	0	23	0	23
A. Bossel	11	12	23	0	0	23	0	23
Total 6H	34	34	68	0	0	68	0	68
Total 5H-6H	60	70	130	0	0	130	1(+2)	132
7H								
T. Angéloz	10	10	20	0	0	20	1(+2)	22
Y. Haussener	12	11	22	0	1	23	1(+2)	25
L. Philipona	11	11	22	0	0	22	0	22
Total 7H	33	32	64	0	1	65	2(+4)	69
8H								
M. Maternini	9	10	19	0	0	19	0	19
M. Ménétrey et S. Richo	8	8	16	0	0	16	1(+2)	18
C. Bapst	8	9	17	0	0	17	1(+2)	19
Total 8H	25	27	52	0	0	52	2(+4)	56
Total 7H-8H	58	59	116	0	1	117	4(+8)	125
Total 3H-8H	186	183	368	0	1	369	9(+18)	387
Total 1H-8H	256	248	486	17	1	504	9(+18)	522

⇒ L'école enfantine est répartie en 7 classes, trois classes sont situées au bâtiment scolaire de la Condémine et quatre autres classes au bâtiment de l'école primaire en Ville. Elle compte 135 élèves. Les enfants de Billens font leur école enfantine à Romont. Cette année nous en comptons 17.

⇒ L'école primaire est répartie en 19 classes, elle compte 387 élèves y compris les 9 intégrations.

Enseignants

Arrivées : Mme Sandrine Defferrard
Mme Léonie Girard
Mme Delphine Bavarel
Mme Tamara Angéloz
Mme Laurence Philipona
M. Vinko Pavlovic

Départs : Mme Audrey Sallin
Mme Corine Delley
Mme Myriam Dafflon
Mme Mélody Berset
Mme Jennifer Delèze
M. Alain Gobet

Après 5 ans passés comme Responsable d'Etablissement, M. Thierry Bürgisser a quitté Romont au terme de l'année scolaire 2013/2014 pour poursuivre ses activités professionnelles à Bulle.

Le nouveau Responsable d'Etablissement est M. Bernard Corpataux.

Bulletin d'information

Celui-ci regroupe les informations utiles aux parents des élèves fréquentant l'école infantile et primaire. Chaque année des améliorations sont apportées à ce libretto; merci aux responsables pour la rédaction et aux Ateliers de la Glâne

Carnaval

Comme chaque année la participation au cortège des enfants des écoles de Romont a été très appréciée. Merci à eux et à leurs enseignants.

Bernard Corpataux

Projet d'établissement

1. En route vers le Pacifique

Depuis octobre, dans la cour de chaque école, nous avons créé un « totem de la paix ». Ces structures métalliques contiennent des cailloux peints aux couleurs du drapeau de la paix et signés par les élèves. Lors d'un moment collectif, chaque enfant est venu déposer sa pierre dans le totem, pour signifier que chacun apporte « sa pierre à l'édifice » pour faire que notre année scolaire se passe dans la joie, la communication, l'amour, la confiance, le calme, le rêve et la paix (chaque mot étant associé à une couleur du totem).

2. Suite du projet

En juin 2014, nous avons fait un bilan de nos 2 années d'utilisation de la méthode canadienne « en route vers le Pacifique ». Notre conclusion a été que cette expérience de 2 ans n'était pas suffisante pour voir tous les bénéfices et les limites de cette méthode. C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre cette méthode pendant encore minimum 2 ans, en y apportant quelques touches personnelles !

En parallèle, nous avons mis sur pied un site internet accessible uniquement par le corps enseignant de Romont. Sur ce site figurent, pour l'instant, les informations administratives relatives à notre travail dans cette école. Depuis la rentrée 2014, un groupe d'enseignants réfléchit à la partie pédagogique. La mise en place de cette partie va prendre du temps, car elle nécessitera de nombreuses discussions du corps enseignant.

En juin 2015, nous devons procéder à l'auto-évaluation de notre projet, travail écrit demandé par notre direction.

3. Conclusion

Le corps enseignant de Romont est toujours motivé à faire évoluer son école et son enseignement. Chacun participe selon sa motivation et ses moyens à cette évolution. Il est important pour nous de créer des moments de partages entre les différents degrés afin que les élèves sentent qu'ils font tous partie de la même école.

Sophie Richoz

Informatique et internet :

L'infrastructure informatique de l'école de la Ville est en ordre. Certaines classes bénéficient du Wi-Fi, mais cela n'est pas généralisé dans toute l'école. Il peut être envisageable de placer une ou deux bornes Wi-Fi pour compléter cela. Le problème de connexion Wi-Fi de l'année passée pour l'école de la Condémine a été réglé. Une nouvelle borne y a été installée pour résoudre les problèmes de connexion, mais cela n'a pas été suffisant, mais les enseignants ont la possibilité de se connecter sur le réseau fixe. Les containers ont maintenant également cette possibilité puisque les câbles ont été tirés et installés dans ceux-ci.

L'entreprise Tebicom s'occupe toujours de la partie technique de l'informatique.

Au niveau du matériel informatique, le renouvellement des portables de l'école de la Ville a continué. En août 2014, 9 nouveaux MacBook Pro ont été installés et le renouvellement continuera jusqu'à ce que tous les anciens MacBook soient remplacés.

Le site internet de l'école reste en constante progression.

Un second site internet a été mis en place, celui-ci est privé pour les enseignants (accès avec un mot de passe) et permet la transmission et le partage de documents communs à tout le bâtiment. Il contient déjà certains documents officiels et il sera enrichi au fur et à mesure.

Coralie Bapst et Sabrina Abril

1.2 Classes développement

	filles	garçons	Romont	Autres	Total	Intégrations	Total
M.C. Maillard-V. Maillard	3	5	5	3	8		8
Laetitia Haldi V. Maillard	5	5	6	4	10		10
Total Développement	8	10	11	7	18		18

1.3. Sport scolaire

M. Pierre Richoz enseigne le sport depuis septembre 2007. Dans ce cadre, il organise diverses activités.

1. Education physique :

1H	1 x 60 min / semaine
2H	2 x 60 min / semaine
3H à 8H	2 x 60 min / semaine
Ecole Les CLES	1 x 150 min / semaine
D 2 + 3	2 x 60 min / semaine

Les leçons sont données par le titulaire de la classe. M. Richoz passe dans chaque classe 2 x durant l'année pour donner 4 leçons de suite en collaboration avec le titulaire. De plus, 2 après-midi sportifs par classe ont été organisés.

2. Natation :

2H à 8H et classes de développement 7 leçons par année

3. Patinage :

3-4H	4 x 1/2 jour
1H, 2H, 5H, 6H, 7H, 8H + D2-D3 +Les CLES	3 x 1/2 jour

4. Ski :

4H : 3 journées à Rathvel
5H : 3 journées à Rathvel
6H : 3 journées à Rathvel
7H : 3 journées à Rathvel
8H : 3 journées à Rathvel

7H: camp de ski aux Mosses, 5 jours

5. Camp d'été :

Les classes de 4H à Moléson Village	3 jours
Les classes de 8H à Estavayer-le-Lac	5 jours
Les classes de 6H aux Sciernes d'Albeuve	4 jours

6. Marche :

Une marche d'automne a été organisée entre 9 et 15 km selon l'âge des enfants